

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRAVAUX

Actualité des travaux du lundi 20 au vendredi 24 juillet

ANNECY

La Ville va procéder aux travaux de réfection de la chaussée avenue de Loverchy dans sa partie comprise entre l'avenue Lucien Boschetti et la rue de la Gare **du 20 au 29 juillet inclus**.

Ce chantier se déroulera en deux phases :

- **Phase 1 : entre le 20 et le 24 juillet**, les travaux préparatoires et de reprise du trottoir côté pair entraîneront une interdiction de stationnement au niveau des travaux. La circulation sera mise en double sens depuis l'avenue Lucien Boschetti jusqu'au n°19 avenue de Loverchy tandis qu'un sens unique sera instauré, entre le n°19 avenue de Loverchy et la rue de la Gare. L'accès aux parkings restera possible.
- **Phase 2 : du 28 au 29 juillet**, les opérations de rabotage et de pose du revêtement définitif nécessiteront l'interdiction de la circulation et du stationnement avenue de Loverchy, entre l'avenue Lucien Boschetti et la rue de la Gare, entre 7h et 18h. Des déviations seront mises en place par les rues adjacentes.

La Ville va procéder aux travaux de réfection de la chaussée chemin des Fins Sud, entre l'avenue de Genève et la place des Romains **du 20 au 31 juillet inclus**.

Ce chantier se déroulera en deux phases :

- **Phase 1 : entre le 20 et le 24 juillet**, les travaux préparatoires entraîneront une interdiction de stationnement au droit des travaux. La circulation restera autorisée mais sur chaussée rétrécie.
- **Phase 2 : du 27 au 31 juillet**, les opérations de rabotage et de pose du revêtement définitif nécessiteront l'interdiction de la circulation et du stationnement chemin des Fins Sud, entre l'avenue de Genève et la place des Romains, entre 7h et 18h. Le chemin des Fins Sud, entre la rue du Forum et l'avenue de Genève, sera mis en double sens et le stationnement sera interdit pendant les horaires de chantier. Des déviations seront mises en œuvre par les rues adjacentes.

MEYTHET

La réalisation pour le compte d'ENEDIS de travaux sur le réseau de distribution d'électricité dans l'avenue du Stade et le chemin de la Fruitière nécessitera la mise en place des prescriptions suivantes :

- **du 20 au 31 juillet**, avenue du stade, entre le chemin du Vieux Meythet et le chemin de la Fruitière, le sens de circulation routière Route de Metz vers la route de Rumilly sera fermé. Une déviation sera mise en place par le chemin du Vieux Meythet, le chemin de la Fruitière et l'avenue du Stade.
- **du 27 au 31 juillet**, deux jours dans la période, la circulation sera interdite chemin de la Fruitière, entre le chemin du Vieux Meythet et l'avenue du Stade. Une déviation sera mise en place par le chemin de la Fruitière, la route de Frangy, et l'avenue du Stade.

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel communication@annecy.fr

<http://www.annecy.fr> / www.facebook.com/VilleAnnecy / www.instagram.com/villeannecy/

